Du 27 novembre au 4 décembre 2014 par voie électronique

Elections professionnelles 2014

académie Toulouse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Points à vérifier avant de voter

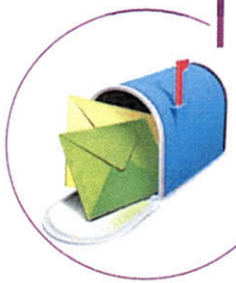

1 - Vérifier votre adresse postale soit via i-prof, i-professionnel (enseignement privé) soit via votre bulletin de salaire

2 - Vous assurer que vous êtes en possession de votre NUMEN

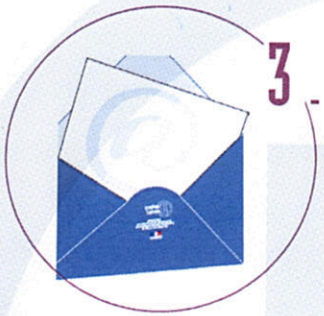

3 - Consulter régulièrement votre messagerie professionnelle et penser à la vider

Pour toute difficulté

- perte de votre NUMEN : réédition possible auprès des personnes qui gèrent votre dossier administratif

- perte de votre nom d'utilisateur et/ou perte de votre mot de passe personnalisé : utiliser l'application /MA-MAMIA - https://mamamia.ac-toulouse.fr

- pour tout autre problème, contacter l'assistance comme indiqué ci-dessous

Assistance
- par téléphone : de 8h à 18h du lundi au vendredi → N° AZUR : 0810 000 282 (prix d'un appel local)
- ou par courriel : assistance@ac-toulouse.fr ou à l'adresse : https://si2d.ac-toulouse.fr

N'attendez pas, connectez-vous dès à présent

> à votre messagerie professionnelle - https://messagerie.ac-toulouse.fr

> à votre espace électeur - https://vote2014.education.gouv.fr/#/login